

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 26 (1968)

**Heft:** [1]: Le défi du monde moderne : changement et mobilité

**Artikel:** Les défis du monde moderne : changement et mobilité

**Autor:** Devrient, Raymond

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-136329>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les défis du monde moderne : changement et mobilité

Raymond Devrient

Président et administrateur-délégué  
de La Suisse, Société d'Assurances sur la Vie, Lausanne

## Introduction aux Journées du Mont-Pèlerin 1968

Changement et mobilité sont, ensemble, l'un des aspects du défi du monde moderne. L'impression première que provoque cette affirmation est qu'il y a beaucoup de changements et que parallèlement il doit — ou il devrait — y avoir beaucoup de mobilité. Nous sentons bien que dans l'ensemble cette affirmation est juste. Il vaut cependant la peine de la creuser un peu plus.

Le changement est un fait que l'on constate. Il constitue une donnée dans la société humaine; le changement nous est extérieur, quand bien même se sont les actions des hommes qui le provoquent. Le changement a toujours existé, mais aujourd'hui il est plus fréquent, plus rapide, toujours plus rapide. Chacun le sait, chacun le voit, c'est une vérité d'évidence. La cause en est assurément le progrès en boule de neige sur le plan de la science, conditionnant les progrès de la technique. Le facteur probablement le plus important du changement et le plus frappant est le développement de l'information et, parallèlement celui des communications et des transports. Ce développement offre des possibilités et impose des obligations que nous retrouvons dans nos entreprises, dans la structure de la société et par là dans l'organisation des Etats. L'évolution des structures politiques se fait aussi avec un certain parallélisme, mais apparemment à un rythme plus lent; c'est probablement heureux car on serait tenté de dire que dans cette évolution, comme pour l'auto, le danger croît avec la vitesse.

Arrêtons-nous maintenant à la mobilité. Dans l'acception qui convient ici, Littré la définit comme suit: « facilité de passer promptement d'une disposition à une autre ».

Si le défi du monde moderne nous pose un problème de comportement en regard du changement et de la mobilité, la solution apparaît simple, du moins à première vue et dans la façon de la formuler. S'il y a changement, il faut une mobilité correspondante, l'homme moderne est, doit être mobile; s'il ne l'est pas assez, il faut le former pour qu'il le devienne.

A vrai dire, je ne suis pas certain du tout, je doute même que cette façon de voir soit la bonne; du moins si l'on veut s'efforcer de dominer le monde moderne et non être dominé par lui. Certes, il ne s'agit pas d'opposer l'immobilisme aux changements que l'on jugerait excessifs, mais l'attitude souhaitable me paraît découler de considérations plus nuancées. Ne confondons pas la mobilité et la bougeotte. Prenons un exemple dans nos entreprises qui ont construit leurs nouveaux centres administratifs avec des parois mobiles pour les divisions intérieures. N'a-t-on pas souvent sacrifié à la bougeotte plutôt qu'à la mobilité dans les transformations fréquentes de l'organisation interne alors que l'on met plus d'hésitation et de réflexion lorsqu'il faut démolir et refaire un galandage.

En définitive, on en arrive à la conclusion que dans la structure de nos sociétés humaines (et bien entendu, non pas dans la recherche scientifique ni dans l'application technique qui

en découle), le changement étant une donnée du monde moderne, la mobilité indispensable ne doit pas nécessairement suivre au même rythme. La raison doit s'appliquer à discerner les constantes derrière les changements, et la mobilité tenir compte de ces constantes.

A cette conclusion, certains objecteront qu'à leurs yeux l'homme moderne est de toute façon insuffisamment mobile; on peut donc chercher à accroître sa mobilité, qui restera en tout état de cause éloignée du rythme du changement. Personnellement, je n'en suis pas convaincu, mais c'est au sociologue d'apporter la réponse. Certes, on pourrait citer bien des cas où la mobilité est insuffisante, qu'il s'agisse de l'administration de l'Etat ou de celle d'entreprises privées. Plus l'entreprise est vaste, plus il est difficile au dirigeant, si mobile soit-il, de faire pénétrer aux échelons inférieurs le sens de la mobilité qui l'anime. Mais ce n'est pas là un défaut incorrigible, plutôt une conséquence de l'organisation. La correction doit être recherchée dans une meilleure formation qui, elle, doit commencer à l'école. La formation de la pensée et du raisonnement est certainement plus importante que la simple acquisition de connaissances. On a eu mille fois raison de mettre l'éducation et l'instruction à l'ordre du jour de ces Journées.

Une remarque encore. Si changement et mobilité sont conditionnés par les progrès scientifiques et techniques, il faut encore se demander si l'esprit humain fait des progrès parallèles. Je suis de ceux qui ne le pensent pas et qui croient constater au contraire que la pensée humaine, sur le plan spirituel et moral, ne poursuit tout au plus qu'une évolution très lente; sa richesse reste indépendante de la technique. Un hiatus peut donc se créer et il est permis de craindre qu'il ne soit pas sans danger. Séduit par les résultats extraordinaires et immédiatement perceptibles de la science et de la technique, l'homme risque de négliger les valeurs morales ou même de s'en détourner. Il suffit ici de mentionner cet aspect d'un matérialisme qui tendrait à croître. La façon de l'aborder et de le situer afin qu'il n'entame pas les assises morales dont la société a besoin doit certes être l'œuvre des penseurs, philosophes, sociologues ou théologiens; elle est cependant de nature à préoccuper aussi chacun de nous.

\* \* \*

Il était entendu que je devais apporter quelques remarques générales sur le thème des Journées du Mont-Pèlerin, mais aussi un bref exposé des questions qui touchent *l'assurance*.

A vrai dire, il est très difficile, si ce n'est impossible, de donner en quelques minutes une idée tant soit peu complète des préoccupations actuelles de l'assurance. Je me suis donc efforcé de me limiter à un ou deux points essentiels que l'on puisse mettre en rapport avec le sujet que nous étudions ici.

Une constatation tout d'abord: dans le secteur tertiaire de notre pays, l'assurance occupe une place importante; au surplus, elle déborde largement nos frontières. Avec l'assurance britannique, allemande et française, l'assurance suisse est au premier rang de l'assurance européenne. Elle a un rayonnement au-delà de l'Europe surtout grâce à quelques compagnies d'importance mondiale. Si la part des affaires à l'étranger est un peu inférieure à 20% en assurance vie, elle atteint 65% pour les autres branches d'assurance et 95% pour la réassurance.

Un premier ordre de problèmes est en relation avec l'évolution technique. C'est d'abord l'apparition de nouveaux risques dont le type est la navigation aérienne et l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Ils sont caractérisés par une grande concentration des dommages en cas de sinistres. La mobilité a consisté à répondre aux besoins par le groupement en pool de compagnies sur le plan national, puis à échanger entre pools nationaux des parts de risques assurés. Ainsi, lorsqu'un avion tombe aux USA, au Chili ou en Inde, le pool suisse,

et par conséquent les compagnies qu'il groupe, apportent leur aide. Si, par malheur, une catastrophe atomique se produisait en Suisse, bien des pools atomiques étrangers seraient mis à contribution. Il semble bien que la mobilité ait été suffisante. Peut-être n'a-t-elle pas toujours été assez rapide.

Un autre aspect qui est en relation avec l'évolution du monde moderne est la survenance toujours plus fréquente de grands sinistres. Des indemnités de responsabilité civile aux montants insoupçonnés jusqu'ici, des incendies aux dimensions inconnues dans le passé, des pertes totales qui se multiplient dans les transports maritimes, tout cela s'est répercusé sur les compagnies d'assurance et de réassurance d'une façon dont on a recueilli les échos dans la presse et à la bourse. Il n'y a pas seulement un problème de primes inadaptées, mais encore une action de prévention à poursuivre et à accentuer.

Il faut aussi mentionner ici le phénomène de la concentration. Ce qui vaut pour l'industrie s'opère aussi dans l'assurance. En assurance vie, la loi exige que les compagnies soient spécialisées; le législateur n'a pas voulu que l'épargne gérée pour les assurés sur la vie puisse être compromise par les risques de l'assurance de responsabilité civile ou d'incendie, et le législateur a eu raison. Mais il était d'usage en Suisse d'être également spécialisé dans les autres branches: l'une pratiquait l'accident, l'autre le transport ou l'incendie, ou encore la réassurance. Au contraire, la tendance se marque aujourd'hui à s'organiser pour l'exploitation de toutes les branches. La voie suivie à cet effet est tantôt celle d'une compagnie universelle et tantôt celle d'un groupe qui s'est constitué entre compagnies spécialisées. Le groupe lui-même forme tantôt une entité financière et tantôt repose seulement sur un accord commercial. Il s'agit en définitive de pouvoir offrir à l'assuré la gamme complète des assurances dont il peut avoir besoin.

Enfin, dans la perspective du changement et de la mobilité, il faut mentionner encore l'influence profonde que les ordinateurs exercent déjà et exercent encore sur la gestion des compagnies d'assurances. Par ses opérations de masse, l'assurance se prête particulièrement à l'ordinateur et celui de troisième génération ouvre des perspectives que laissent à peine soupçonner les premières ébauches de leur utilisation. Pourtant le recours aux ordinateurs dans l'assurance donne un excellent exemple d'une mobilité qui fait mieux de ne pas suivre aveuglément le changement. Le désir d'être moderne a coûté très cher à certaines compagnies. Celles qui réussissent le mieux sont celles qui prennent leur temps de réflexion et qui, au surplus, ne se croient pas obligées de modifier leur organisation chaque fois que le fabricant d'ordinateurs annonce une innovation.

Bien entendu, l'assurance se pose mille questions sur son avenir, et les interventions de l'Etat ne sont pas la moindre de ses préoccupations. De plus en plus, l'assurance suisse examine en commun ses problèmes qui ne s'arrêtent d'ailleurs pas aux limites du pays. Ces problèmes se retrouvent dans l'organisation européenne de l'assurance, à l'OCDE et dans le Marché commun, mais aussi dans les rapports avec les organisations d'outre-Atlantique ou des pays asiatiques et africains. Chacun fait de la prospective, le sachant ou sans le savoir.

Il n'est peut-être pas inintéressant, pour terminer, d'apporter l'exemple d'une étude de prospective faite tout récemment aux USA dans le secteur de l'assurance sur la vie. Elle a été publiée en décembre dernier sur la base de travaux qui ont groupé 80 compagnies américaines.

L'étude a cherché à déterminer d'abord les conditions extérieures qui devraient influencer l'assurance sur la vie. L'évolution démographique, un meilleur standard de vie, la croissance économique sont des éléments destinés à élargir le marché potentiel. L'évolution

probable fait naître l'idée que les assureurs sur la vie devront toujours plus rechercher une formule d'assurance qui s'adapte aux vicissitudes diverses de l'existence. Une « Life cycle policy » devrait répondre aux besoins de l'assuré tout au long des événements qui marquent sa vie: mariage, naissances, activité commerciale, installation des enfants, retraite. A vrai dire, la voie dans cette direction commence déjà à être tracée chez nous, mais sous une forme encore très fragmentaire. Le but envisagé ne saurait être atteint sans un service de plus en plus individualisé. Dans le passé, c'est plutôt la voie inverse qui a été suivie: la recherche d'une économie dans la gestion a conduit à des traitements de masse nécessairement schématisés. Mais voici qu'intervient aujourd'hui l'ordinateur moderne qui, par ses possibilités, permet à nouveau de s'adapter plus souplement aux besoins de chacun. On pourrait dire que si la mécanisation primitive a fait prédominer la confection, l'ordinateur de l'avenir ouvre le retour au travail sur mesure.

\* \* \*

Il est temps de conclure, et je voudrais le faire par une remarque générale.

Le terme de « défi » est aujourd'hui à la mode, une mode qui d'ailleurs est encore récente. Comme tous ces termes qui ont une vogue plus ou moins subite, plus ou moins durable, — pensons à « feu vert », à « matière grise » ou à ces « cerveaux qui émigrent » — le défi n'a pas seulement le sens précis que l'on trouve dans la définition d'un bon dictionnaire. Il est encore chargé de valeurs accessoires qui font naître autour de lui un climat psychologique. L'impression se crée que l'entité qui lance le défi est puissante, que l'on ne peut rien changer. Celui auquel le défi s'adresse est en état d'infériorité; il ne lui reste guère qu'à se soumettre et, au mieux, à s'adapter. De là, le pas n'est pas très grand jusqu'aux défaitistes qui, jugeant la situation de notre pays, sont prêts à dire que nous partons perdants, que les initiatives nous échappent et que nous sommes dangereusement sous la menace de plus grands que nous.

Or, un défi se relève et celui qui l'a porté n'est pas nécessairement et toujours celui qui gagne la bataille. En face du monde moderne, nous ne sommes pas si mal situés. Dans l'ensemble, nous avons su nous accommoder des changements, nous avons fait preuve d'une mobilité généralement suffisante. La santé de notre économie et de notre monnaie en portent témoignage.

Bien entendu, tout serait vite compromis si nous nous endormions dans l'admiration béate du passé. Mais si nous savons tirer les leçons de ce passé, si nous exploitons nos possibilités dans les domaines qui sont ouverts aux petits Etats et renonçons à vouloir imiter les grands, si encore nous continuons à rechercher avant tout et en toute chose la qualité, nous pouvons certainement et sans crainte relever le défi du monde moderne.

Souvenons-nous de ce propos qui nous vient sans doute de quelque sage de l'Orient: la souris fait bien d'éviter les endroits où l'éléphant met ses pieds, mais il y a beaucoup de place à côté des pieds de l'éléphant.